

LA SANTÉ-SÉCURITÉ... UN TRAVAIL À TEMPS PLEIN

Le 25 avril 2019

Journée internationale de commémoration des travailleuses et
des travailleurs morts ou blessés au travail

Le 28 avril est la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail. Cette journée doit être l'occasion de réitérer l'importance de la prévention, qui est au cœur des préoccupations syndicales. Cette commémoration a une valeur toute particulière à l'usine car nous avons eu six décès reliés au travail depuis le début des années 80.

Constat

Nous travaillons à tous les jours avec des produits qui sont potentiellement dangereux s'ils ne sont pas manipulés convenablement. Nous devons être vigilant et respecter les procédures de travail dans toutes les tâches à accomplir. Tout changement aux procédures de travail doit être évalué et autorisé par ADC. La propreté dans les ateliers est toute aussi importante, que ce soit en opération ou lors des arrêts de fin de semaine ou fermeture de bâtiment. N'oubliez pas que lorsque les bâtiments sont arrêtés, d'autres travailleurs peuvent être appelés à y exécuter des travaux (ex. entretien) et que le risque d'incident est augmenté si le nettoyage n'a pas été fait adéquatement. Soyons tous responsable dans notre gestion de la santé sécurité et la propreté de nos bâtiments.

Votre comité syndical de santé et de sécurité

Tu es le premier responsable de ta santé-sécurité, la chance, c'est bon pour la loterie...

